



**CADRE DE CONCERTATION DES GROUPEMENTS
PROFESSIONNELS ET DES CONSEILS PATRONAUX
DES REGIONS MEMBRES DU CNPM**

COMMUNIQUE

Le cadre de concertation des groupements professionnels et des conseils patronaux des régions, suite aux différentes décisions de justice citées dans nos précédents communiqués, remercie les Autorités de la Transition qui ont observé la neutralité de l'Etat en mettant le Patronat sous scellés renvoyant ainsi les parties à la recherche d'une solution définitive de sortie de crise.

Pour rappel, notre pays lui-même est entré en crise à la suite d'une série d'élections contestées, la crise du CNPM découle également d'un processus électoral contesté.

La volonté des Autorités d'accompagner les acteurs du CNPM pour corriger cette anomalie et repartir sur de bonne base est saluée par le secteur privé dans toutes ses composantes.

Cette nouvelle dynamique permettra enfin au secteur privé de se retrouver INTEGRALEMENT dans une nouvelle cohésion pour doter le CNPM d'autorités légitimes et légales.

Notre organisation reprendra très prochainement sa place aux côtés de l'Etat dans l'édification du Mali nouveau auquel nous aspirons tous.

Le Cadre de Concertation organisera dans les jours à venir des consultations pour définir l'agenda et la feuille de route qui nous mènera vers une assemblée générale élective.

Fait à Bamako, le 03 février 2022

Pour le Cadre de Concertation des Groupements
Professionnels et des CPR des Régions



Soya GOLFA
Chevalier de l'Ordre National